



Lycée général et technologique

➔ Revendiquons un vrai changement pour notre école !

Bulletin d'information N° 11
Mars - Avril 2015

TOU-TE-S EN GREVE LE 9 AVRIL

Après de houleux débats à l'Assemblée Nationale, la loi Macron, dite très improprement « *loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques* », est finalement passée en force par le recours à l'article 49.3 de la constitution. Le projet est ainsi considéré comme adopté sans avoir été voté par les députés ! Il n'y a pas de hasard : si cette loi fait grincer des dents jusque dans les rangs de la majorité, c'est parce qu'elle entérine la précarisation du salariat et renforce la mainmise d'une classe capitaliste fragilisée par la crise et cherchant toujours plus de profit : **élargissement du travail du dimanche, facilitation des licenciements, accélération de la justice prud'homale ayant pour conséquence d'affaiblir les conseillers prud'homaux au profit des juges professionnels...** Et ce n'est qu'un bref aperçu de ce qui nous attend.

Cette politique rejoint le « pacte de responsabilité » et les récentes réformes de l'Education nationale renforçant l'autonomie libérale au détriment des élèves et des personnels, aggravant les inégalités sociales et scolaires, le tout dans un contexte d'austérité dont l'Education nationale, prétendument épargnée, n'est pas exempte : une réforme de l'Education prioritaire à moyens constants, ce qui en réduit le périmètre et l'efficacité, la création nette de seulement 4 000 postes d'enseignant-e-s loin des 60 000 promis, alors que ce sont 80 000 postes qui ont été détruits depuis 2007...

Le lycée est particulièrement touché : la réforme Chatel, dont nous revendiquons l'abrogation, n'a apporté aucune réponse aux dysfonctionnements du lycée et en a fait le laboratoire de l'autonomie libérale et de la concurrence généralisée entre disciplines, équipes et établissements.

Salaires

- La CGT Educ'action revendique une augmentation immédiate uniforme de 90 points d'indice (soit plus de 400 euros) et aucune rémunération inférieure à 2200 euros (soit 1800 euros net) pour l'ensemble des personnels.
- Elle revendique l'arrêt du gel de la valeur du point d'indice de la fonction publique et demande l'ouverture de négociations salariales.

L'éducation n'est pas une dépense inutile mais un investissement essentiel qui doit permettre la réussite de tou-te-s et l'émancipation des élèves. Une autre politique s'impose :

- Créer des emplois en nombre suffisant pour construire une école de la réussite pour tou-te-s grâce à une baisse des effectifs par classe et la mise en place de véritables mesures pédagogiques.
- Mettre en place une formation de qualité : deux ans de formation initiale avec le concours en fin de L3 ; 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.

- Donner à l'Education prioritaire les moyens de corriger les inégalités sociales et scolaires.
- Construire un lycée qui ne reposerait pas sur la mise en concurrence mais dont l'organisation serait cadrée nationalement, les voies et les séries rééquilibrées, l'orientation maîtrisée par les élèves et leur famille.
- Améliorer nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail, intégration d'heures de concertation dans le temps de service).
- Contrecarrer la précarisation galopante des personnels par la titularisation des non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités sans décote et 75 % du dernier traitement.
- L'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.

Le 9 Avril, la CGT appelle à une journée de grève interprofessionnelle. Donnons-nous les moyens de refuser les politiques d'austérité et d'impulser un véritable changement de cap.

Tous et toutes en grève le jeudi 9 Avril !